

APPEL À PROJETS

Défi Flagships

Jusqu'à

80%

d'aide selon le profil
du bénéficiaire et la
nature des travaux



BÉNÉFICIAIRES

Entreprises et organismes
de recherche



FORME DE L'AIDE

Subvention / Avance
remboursable



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 80% selon le profil
du bénéficiaire et la nature
des travaux



PÉRIODE

Relèves de la phase 1 :
24/09/2026 ; 06/04/2027

FINANCEURS

bpifrance

QUELS PROJETS ?

Lancé par Bpifrance dans le cadre de **France 2030**, l'appel à projets « Défi Flagships » vise à soutenir des **projets collaboratifs** associant au minimum **ETI/Grandes Entreprises et acteurs émergents** (moins de 12 ans) pour développer et industrialiser des **sous-systèmes avancés** pour la **robotique**, les **machines intelligentes** et les **drones**.

Les projets peuvent notamment porter sur les systèmes de perception (capteurs, caméras, LiDAR), l'intelligence artificielle embarquée, les logiciels de commande-contrôle, la navigation autonome, la mécatronique, les systèmes énergétiques ou encore la cybersécurité.

Le dispositif se déroule en **deux phases successives** : une première phase de préparation et de maturation du projet d'une durée de **6 mois**, puis une seconde phase dédiée à sa mise en œuvre opérationnelle et à son industrialisation d'une durée de **24 à 30 mois**, avec un objectif de passage de **TRL4 à 7/8**.

QUELS SOUTIENS ?

Phase 1 – entre **50 et 100 K€** de subvention

Phase 2 – **40-80% des dépenses éligibles** selon la taille de l'entreprise et la nature des travaux, avec une assiette de dépenses éligibles **supérieure à 4 M€**. L'aide est composée de **50% de subvention** et **50% d'avance remboursable**. Cette répartition peut être portée à 60% de subvention / 40% d'avance remboursable pour les projets quantifiant une contribution positive à la **transition écologique**.

Les **dépenses éligibles** sont : salaires et charges, sous traitance (max 30%), contribution aux amortissements, frais de mission, autres coûts.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour être compétitive, la candidature devra notamment démontrer son niveau d'innovation, son impact sur la souveraineté et la résilience des chaînes de valeur, ses **performances environnementales** et sa maturité en matière de **cybersécurité**.

L'AAP cible particulièrement les **constructeurs de robots et de drones**, les fabricants de **machines spéciales** et les entreprises développant des **briques technologiques critiques** (IA, vision, navigation, capteurs, mécatronique, commande-contrôle, cybersécurité, etc.).

Au-delà de cet appel, d'autres dispositifs européens, nationaux et régionaux peuvent être mobilisés, notamment le Cluster 4 d'Horizon Europe et l'AAP « Next Frontier Robotics » de SPRIN-D. N'hésitez pas à nous contacter pour identifier le dispositif le plus adapté à votre projet.

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

140

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40
contact@abfdecisions.fr